

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 10 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2021

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme ASTIER Martine, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOUCHON Véronique), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir Mme COQUEL Laure), Mme WISSOCQ Mathilde (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal).

Secrétaire de séance : M. Gino NARAIN

Affiché le : 15/12/2021

3. Modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Par délibération en date du 15 mai 2017, le conseil municipal avait révisé le règlement intérieur de la bibliothèque.

Toutefois, la municipalité ayant décidé de mettre en place un espace multimédia dans le cadre des travaux d'agrandissement de la mairie et de la bibliothèque il convient de réactualiser le règlement intérieur.

Par ailleurs, il s'avère que la pratique au quotidien a également permis de démontrer qu'il était nécessaire de compléter le règlement intérieur sur plusieurs aspects : l'accès, les inscriptions, les modalités de prêt, les règles de vie...

Ce nouveau règlement intérieur entrera en vigueur après accomplissement des formalités administratives obligatoires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de valider le nouveau règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

